

Administrateur-Délégué-Gérant

O. RANDOLET

Administration, Impressions et Annonces, Tél. 10.47
35, Rue Fontenelle, 35

Adresse Télégraphique: RANDOLET Havre

Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

REDACTEUR EN CHEF

J.-J. CASPAR - JORDAN

Téléphone: 14.90

Secrétaire Général: TH. VALLÉE

Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

ANNONCES

AU HAVRE... BUREAU DU JOURNAL, 112, boulevard de Strasbourg.
A PARIS... L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces Judiciaires et Légales.

ABONNEMENTS	Trois Mois	Six Mois	Un An
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme.....	4 50	9 00	18 00
Autres Départements.....	6 00	11 50	23 00
Union Postale.....	6 00	12 00	24 00

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

Aux Morts pour la Patrie

HYMNE

Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie
Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie.
Entre les plus beaux noms leur nom est le plus beau.
Toute gloire près d'eux passe et tombe éphémère;
Et, comme ferait une mère,
La voix d'un peuple entier les berce en leur tombeau.

Gloire à notre France éternelle !
Gloire à ceux qui sont morts pour elle !
Aux martyrs ! aux vaillants ! aux forts !
A ceux qu'enflamme leur exemple,
Qui veulent place dans le temple,
Et qui mourront comme ils sont morts !

C'est pour ces morts, dont l'ombre est ici bienvenue,
Que le haut Panthéon élève dans la nue,
Au dessus de Paris, la ville aux mille tours,
La reine de nos Tyrs et de nos Babylones,
Cette couronne de colonnes
Que le soleil levant redore tous les jours !

Gloire à notre France éternelle !
Gloire à ceux qui sont morts pour elle !
Aux martyrs ! aux vaillants ! aux forts !
A ceux qu'enflamme leur exemple,
Qui veulent place dans le temple,
Et qui mourront comme ils sont morts !

Ainsi, quand de tels morts sont couchés dans la tombe,
En vain l'oubli, nuit sombre où va tout ce qui tombe,
Passe sur leur sépulchre où nous nous inclinons,
Chaque jour, pour eux seuls se levant plus fidèle,
La gloire, aube toujours nouvelle,
Fait luire leur mémoire et redore leurs noms !

Gloire à notre France éternelle !
Gloire à ceux qui sont morts pour elle !
Aux martyrs ! aux vaillants ! aux forts !
A ceux qu'enflamme leur exemple,
Qui veulent place dans le temple,
Et qui mourront comme ils sont morts !

VICTOR HUGO.
(Chants du Crépuscule.)

A la mémoire des Morts pour la Patrie

L'Administration municipale a l'honneur de prévenir les personnes qui désirent apporter des couronnes au cimetière, en mémoire des soldats morts pour la Patrie, que des dispositions ont été prises pour qu'elles puissent les placer au dépositaire du cimetière.

LE VOYAGE PRÉSIDENTIEL

Paris, 31 octobre.
M. Poincaré a visité à nouveau, dans la matinée, plusieurs secteurs du camp retranché. Il a examiné les travaux de défense. Il a vu à l'œuvre de nombreux territoriaux qu'il a félicités de leur zèle et de leur parfaite discipline.
Il a salué sur le champ de bataille de la Marne de nombreuses tombes de soldats.

Le Combat continue

les Alliés progressent
Londres, 31 octobre.
On communique cette dépêche officielle: « A 11 h. 15, hier soir, le combat continuait violent, presque ininterrompu, le long du front des alliés, notamment vers le Nord. » Les Allemands résistent obstinément et livrent de fréquentes et vigoureuses contre-attaques.
« Les alliés gagnent sans cesse du terrain et les pertes allemandes sont très importantes. »

Les pertes allemandes atteindraient

100,000 hommes entre Arras et la côte
Amsterdam, 30 octobre.
Le correspondant à Stius du *Telegraph* écrit: on n'entend plus le bruit de la canonnade et on dit qu'il y a une armistice le long de l'Yser.
Il est certain que les Allemands n'ont fait aucun progrès sur l'Yser et ils se retranchent entre Bruges et Gand. Ce dernier fait pourtant manque de confirmation.
La canonnade a été moins intense aujourd'hui tout le long de la ligne Nieuport-Dixmude. On croit que les Allemands, après la consommation énorme qu'ils ont faite la semaine dernière, sont à court de munitions. On estime que leurs pertes entre la mer et Arras ne doivent pas être loin de 100,000 hommes.

MORT D'UN SÉNATEUR

Troyes, 31 octobre.
M. Rambourg, sénateur, est décédé subitement dans le train entre Lesrcy et Brinot.

Une Charge héroïque

Paris, 31 octobre.
Dans une de nos attaques d'avant-hier, un village, fortement occupé par l'infanterie ennemie, appuyée par de l'artillerie, fut enlevé par des cavaliers français appartenant à deux régiments de dragons. Ils chargeront la lance au poing et l'ennemi laissa dans le village plus de 200 morts et 300 blessés.

Pillards Fusillés

Paris, 31 octobre.
Deux soldats allemands condamnés à mort le 5 octobre, pour pillage en bande, ont été fusillés ce matin.

La Mise sous séquestre des Maisons Allemandes

Paris, 31 octobre.
Le Parcnet de la Seine a ordonné la mise sous séquestre de vingt nouvelles maisons allemandes.

La Mise sous séquestre des Maisons Allemandes

Caen, 31 octobre.
Le tribunal civil de Caen a prononcé l'annulation des contrats intervenus entre la société des Huis Fourneaux et Acieries de Caen et la société allemande Thyssen et Cie, pour la vente du minerai, l'achat et le transport de charbon.

La Violation du Grand-Duché de Luxembourg

Paris, 31 octobre.
La Fédération Cycliste du Grand-Duché de Luxembourg a adressé à l'Union Cycliste Internationale une protestation contre la violation de la neutralité du Luxembourg et contre les actes de barbarie des austro-allemands.

Un Incident heureusement réglé

Rome, 31 octobre.
Sur l'ordre du gouvernement français, les autorités navales de Bizerte ont relâché le vapeur italien *Enrico-Millo*, sous l'engagement verbal, pris par le consul d'Italie, que la croisière serait visitée au port de débarquement par les autorités italiennes, et que celles-ci empêcheraient le passage, par les belligérants, de la contrebande de guerre éventuelle.

LES ALLEMANDS EN CHINE

Shanghai, 30 octobre.
On confirme que tous les Allemands ont été expulsés de Hong-Kong. Ceux en âge de faire du service militaire ont été internés. Sixante-quatre combattants allemands appartenant probablement à l'équipage du S-50, qui s'échoua près de Chan-Toung, en se rendant à Shanghai, ont été internés à Nau-King.

LA GUERRE

90^e Jour de Guerre

COMMUNIQUÉS DU GOUVERNEMENT

Paris, 15 heures, reçu à 17 heures.

La journée d'hier a été marquée par un essai d'offensive générale par les Allemands sur tout le front de Nieuport à Arras et par de violentes attaques sur d'autres parties de la ligne de bataille.

De Nieuport au canal de La Bassée, il y eut des alternatives d'avance et de recul.

Au Sud de Nieuport, les Allemands qui s'étaient emparés de Rampscapelle en ont été chassés par une contre-attaque.

Au Sud d'Ypres, nous avons perdu quelques points d'appui (Hollobecke et Zandworde).

Nous avons progressé à l'Est d'Ypres, vers Parchendaele.

Entre La Bassée et Arras, toutes les attaques des Allemands ont été repoussées avec de très grosses pertes pour eux.

Dans la région de Chalnes, nous

avons progressé au-delà de Lihons et nous nous sommes emparés de Le Quesnoy en Santerre.

Dans la région de l'Aisne, nous avons progressé également sur les hauteurs de la rive droite, en aval de Soissons, mais nous avons dû reculer vers Vailly.

Nous avons avancé dans la région de Souain.

Il y a eu un violent combat dans l'Argonne.

En Woëvre, nous avons gagné encore du terrain dans le bois Le Prêtre.

Paris, 23 heures, reçu à 1 h. 45 du matin.

Aux dernières nouvelles, pas d'incident notable à signaler.

Au centre nous avons progressé dans la région au Nord de Souain.

Partout ailleurs nous maintenons nos positions.

Chronique Belge

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

30 Octobre

Ce matin, de violentes attaques ont été tentées par l'ennemi aux environs de Rampscapelle et de Parvise. La seconde de ses attaques a été repoussée avec de fortes pertes, la première a obligé nos troupes à occuper quelque terrain qui a été repris partiellement cet après-midi.

L'inondation tendue entre l'Yser et le chemin de fer de Nieuport à Dixmude atteint les environs de Parvise.

Devant le front du... corps d'armée de réserve, entre Dixmude et Luyghem, n'a eu lieu aucune action importante, les troupes alliées ont pu franchir l'Yperle et gagner du terrain vers l'Est.

Devant le front du... corps d'armée de réserve, l'ennemi a perdu Bixshote et les environs du cabaret Korteker, il se maintient difficilement à Passchendaele.

Devant le... corps d'armée de réserve, ainsi que sur la Lys, la situation ne s'est pas sensiblement modifiée.

Arrivée de Blessés belges

Vendredi matin, un train venant de Cherbourg, est arrivé à Dieppe avec 280 blessés, tous de l'armée belge. 200 ont été hospitalisés à Dieppe, et 80 ont été dirigés sur Luneray, Fontaine-le-Dun et Gravelines-la-Tentrière. Ces soldats avaient combattu entre Nieuport et Dixmude. C'est le premier convoi de blessés belges qui vient dans cette ville. Parmi eux se trouve un soldat du 14^e chasseurs devenu muet à la suite de la commotion ressentie par l'écroulement d'un obus dans la tranchée où il se trouvait.

Vendredi matin 80 blessés belges venant également de Dunkerque, via Cherbourg, Serquigny et Rouen, sont arrivés à Fecamp.

Une vingtaine d'automobiles les attendaient à la gare. Quarante blessés ont été dirigés sur l'hôpital de la rue des G-Genies, vingt sur l'hôpital de cet hôpital, établi à l'Orphelinat de la Benedictine, et vingt sur l'Hospice civil.

Tous venaient du front, notamment de la région de Dixmude. Il n'y en avait pas de grièvement atteints.

L'hôpital auxiliaire de Bo'boo en a recueilli 23 et celui de Lillebonne 30.

Héroïsme des Femmes Belges

Mme de Broqueville est demeurée à Bruxelles avec sa fille. Comme elle avait installé une jambaule dans son hôtel, elle a tenu à rester. Les Prussiens sont venus. Au bout de quelques jours, ils ont fermé l'ambulance. La vaillante jambaule aurait pu obtenir un passeport pour rejoindre son mari; elle a préféré ne pas quitter sa fille occupée, afin de relever par sa présence le courage des habitants. Remarque que ses quatre fils sont à l'armée.

L'exemple de Mme de Broqueville est, d'ailleurs, loin d'être unique. Mme Carton de Wiart, femme du ministre de la Justice; Mme Pouille, femme du ministre des sciences et des arts, et d'autres encore ont tenu, elles aussi, à rester à Bruxelles...

Le rédacteur en chef du Petit Havre serait heureux d'avoir des nouvelles de M. Dessain, maire de Malines.

La Turquie sous la domination allemande

Londres, 31 octobre.
Le Times publie une dépêche de Pétrograd disant que mille officiers allemands sont actuellement en Turquie.
Le commandant des Dardanelles est le colonel allemand Von Dever.
Les troupes ottomanes, sous le commandement du général Liman von Sanders et tous les officiers et matelots du *Göeben* portent l'uniforme allemand.

LES ALLEMANDS EN CHINE

Shanghai, 30 octobre.
On confirme que tous les Allemands ont été expulsés de Hong-Kong. Ceux en âge de faire du service militaire ont été internés. Sixante-quatre combattants allemands appartenant probablement à l'équipage du S-50, qui s'échoua près de Chan-Toung, en se rendant à Shanghai, ont été internés à Nau-King.

NOUVEAUX SUCCÈS RUSSES

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Pétrograd, 31 octobre.

Sur le front, en Prusse orientale, le plan d'une attaque contre une position russe fortifiée près de Bakalarjevo qui avait été projetée par l'ennemi a échoué.

Pendant cinq jours d'attaques stériles, les Allemands ont subi des pertes colossales.

En beaucoup d'endroits de grandes accumulations de cadavres ennemis sur le front des tranchées russes entravaient l'action des soldats russes.

Les Russes progressent en plusieurs districts sur le front de la Prusse orientale. Au-delà de la Vistule, ils occupent fermement Gostynin, Inezica, Lodz, Ostrowiec.

En Galicie, les combats continuent sans aucun changement essentiel dans la situation.

LES EXPLOITS DES COSAQUES

La grande bataille au Sud de Varovie continue avec acharnement. Les Allemands, qui luttent obstinément sur différents points, sont forcés chaque jour de se replier dans la direction de Radom. Les Russes ont maintenant développé leur offensive à l'Est: aussi bien qu'au Nord et forcent le pas avec un grand courage.

La manière d'attaquer des cosaques qui ne suivent aucune règle et qui tombent sur l'ennemi comme un torrent de lave détruisent tout devant lui, cause une véritable panique.

Dans la bataille près de Przemysl un bataillon de chasseurs hongrois frappé de terreur par leur attaque inattendue, prit la fuite, les hommes jetant non seulement les fusils et les bayonnettes, mais aussi leurs manteaux et abandonnant les mitrailleuses et les voitures de munitions.

Il y a quelques jours, trois régiments de hussards hongrois exécutèrent une brillante charge contre les batteries russes à la tête d'un bois. Au moment où ils atteignaient les canonniers, une masse de cosaques sortit du bois. Les Hongrois, qui avaient chargé les batteries sans crainte, furent saisis d'une terreur insurmontable quand ils virent les cosaques se précipiter sur eux de tous côtés.

Un officier d'artillerie qui décrit la scène, dit qu'ils firent une impression épouvantable. Même les cris perçants des hommes atteints par les lances paraissaient à peine humains. Tous les efforts pour rallier les Hongrois furent inutiles; en moins d'un quart d'heure les champs sur l'espace d'un kilomètre étaient jonchés d'hommes et de chevaux. Quand quatre jours plus tard on put s'occuper d'enterrer les cadavres, on trouva plus de 500 blessés hongrois morts.

Les Cosaques sont également de très bons tireurs mais, comme dans l'infanterie russe, ils ne considèrent pas comme un réel combat tout ce qui n'est pas la lutte corps à corps.

L'Attaque de Tsing-Tao par les Japonais

Tokio, 31 octobre (communiqué officiel).
L'attaque générale de Tsing-Tao, par terre et par mer, a commencé ce matin.

Les Allemands posent des Mines le long de la Côte Belge

Il semble que les Allemands se servent du port de Lebrugghe, entre Blankenberghe et Heyst, comme d'une base pour sous-marins. Ils ont semé des mines le long de la côte et interdisent l'entrée de Lebrugghe à tous les civils. Les mines ont été posées à la faveur de la nuit par des remorqueurs.

LA SUPÉRIORITÉ NUMÉRIQUE RUSSE

Un correspondant du *Messenger*, qui était présent à la bataille de la Vistule, télégraphie que la retraite allemande s'est changée en une fuite désordonnée. Les marais, les lacs et les rivières de Pologne ont été remplis de cadavres allemands. La victoire a été décidée par la grande supériorité numérique des Russes, qui étaient renforcés journellement par des troupes fraîches.

LE CONFLIT AVEC LA TURQUIE

Bordeaux, 31 octobre.

On mande de Pétrograd que la triple agression de la mer Noire a été commise par le *Göeben*, le *Breslau* et le croiseur *Hamidieh* acheté voici deux ans par la Turquie à l'Allemagne; et se nommait alors le *Brandenburg*. Tous trois étaient escortés par quatre contre torpilleurs ayant à bord des officiers allemands.

Jusqu'à présent la Turquie, sans déguerpir complètement sa responsabilité à cet égard, ne l'assume cependant pas.

Il est à prévoir que les ambassadeurs de la Triple Entente demanderont des sanctions immédiates; le rappel des missions militaires allemandes à Constantinople et le rappel des officiers allemands au service de la Turquie.

Si satisfaction n'est pas donnée, les trois ambassadeurs demanderont leurs passeports.

Pétrograd, 31 octobre.

Pour expliquer leur agression, les Allemands prétendent qu'ils ont rencontré, près de l'entrée du Bosphore, un navire russe posant des mines. Ils l'ont coulé pour cette violation de la neutralité et se sont dirigés ensuite sur des ports russes afin d'exercer des représailles.

L'Installation de nos Soldats EN CAMPAGNE

Un de nos amis, actuellement en campagne, nous écrit une longue lettre dont nous extrayons ce qui suit. Ils y verront comment nos soldats s'efforcent des chambres sur le terrain de guerre.

Dans la journée du 13 l'ordre était précisé de se rendre dans une position plus au Nord. Nous en prenons possession dans la nuit du 13 au 14, puis y passons la journée du 14 dans un bus en position de réserve. Après être allés cantonner à 6 kilomètres en arrière, nous revenons au même endroit. Le 15, mais à peine arrivés, nouvel ordre; nous devons retourner sur nos pas, un de nos bataillons sera engagé dans un combat d'attaque des allemands le soir.

Nous restons avec l'autre bataillon dans un bois jusqu'à la nuit, d'où nous assistons à un spectacle véritablement curieux.

Les allemands lancent en effet des bombes éclairantes qui jettent dans le ciel noir des lueurs d'incendie persistant au moins une demi-minute.

Vers sept heures, à la nuit, nous gagnons — pendant que la canonnade et la fusillade éclatent de tous côtés — un autre cantonnement où nous devons nous reposer durant la journée du lendemain 16. Mais là, le repos de nuit est à peine terminé qu'il nous faut rebrousser nos mailles pour porter nos pénates ailleurs. Nous y arrivons vers cinq heures du soir, mais nous n'y restons pas, car il nous faut maintenant (voilà ce que c'est que d'être de réserve) aller de l'avant pour relever, sur les premières lignes, un régiment qui y est depuis cinq semaines et qui va aller se reposer en arrière quelques jours.

Nous arrivons dans un village absolument dévasté par les obus.

Comme le séjour y est dangereux, la troupe campe à l'extérieur de l'agglomération, sur le bord d'une route encaissée. Les soldats y sont couchés dans des gourbis en feuillets de terre et de débris de matériaux des maisons bombardées. Nous y devons rester longtemps, autant de temps, nous laissant entendre, que ceux que nous relevons...

Bientôt l'ordre est venu de déménager pour nous porter à deux kilomètres de là, sur la même ligne. Autre village aussi dévasté que celui que nous laissons. Nous prenons possession de gourbis restés par nos devanciers dans les mêmes conditions que les nôtres. Seulement là, ils ont utilisé des restes d'aménagement et nous trouvons des canabes tendues de draps blancs, de rideaux, de carpettes et garnies de matelas, de paillasses, d'oreillers, de traversins, etc. Voyez cela et dites! Comme, naturellement, on ne peut se servir de ces objets, nous nous sommes fait un lit de paille et de débris de terre. Certaines de ces canabes sont tapissées de draps blancs. Celle qui nous échoit est tendue de draps en toile neuve et, sous la pailasse, nous trouvons le restant d'un coupon de toile écru qui a servi à cette ornementation.

Et puis, quelle bizarre impression que cet assemblage de portes et de fenêtres démolies, de morceaux d'armoires, de tables, de bois de lit? On se croirait à la foire!

Les officiers logent d'ailleurs dans une roulotte abandonnée. Je crois qu'il y avait une assemblée communale là, lorsque le village fut détruit par l'ennemi. Nous l'en avons délogé depuis.

Maintenant, nous redoutons beaucoup moins le retour de cette éventualité car en avant de nous est disposé un savant réseau de tranchées épatamment construites. On dirait un véritable village souterrain. On marche plus d'un kilomètre dans des chemins creusés spécialement à l'abri, pour s'y rendre. Un regard à même trouvé le moyen d'y installer un système de bains douches chauds à l'aide d'une lessiveuse, de tuyaux de gouttière et de poannes d'arrosoir. L'officier auquel revient l'initiative de cette installation a été cité en exemple à toute la division.

CRISE MINISTÉRIELLE EN ITALIE

Rome, 31 octobre.

Par suite de la démission du ministre du Trésor M. Rubini, le Cabinet décidé de démissionner.

M. Salandra remit dans l'après-midi la démission du ministère au roi qui se réserva de décider.

Autour de la Guerre

Un petit Voyage en Belgique

J'en reviens. Rien n'est plus aisé, ni plus rapide, ni plus économique. Cela s'effectue à pied ou en quelques tours de roue, vélo, auto, fiacre, à votre gré. Et point n'est besoin de se munir d'un Guide Cony. Ne parlez plus de l'Allemand Biederker, n'est-ce pas?

La Belgique en question se trouve à l'extrémité du boulevard Maritime. La route de la Heve vous y mène tout droit. Boulevard Dufayel, avenue des Régates, 116, Désiré-Dehors: le drapeau belge flotte partout.

Dans la clairière lumineuse de ces matins d'automne qui ont la douceur estompée des vieux papiers, les fibres couteuses du brave et glorieux pays claquent au vent frais qui vient du large.

A la porte des immenses qu'elles signalent, il y a des guérites également peintes de noir, jaune et rouge. Devant chaque guérite, sanglé dans sa tunique, un gendarme de tenue impeccable, la moustache alière et les bottes reluisantes, monte une garde vigilante.

Le sort des choses et les hasards de la guerre ont fait du Nœ-Havrais un petit coin bien imprévu de la Belgique. Et nous nous y habitons très bien, sav-z-vous.

Le matin, sur le coup du quart avant neuf heures, comme on redira bientôt dans la rue de la Montagne-aux-herbes-potagères, les boulevards de Sainte-Adresse sont sillonnés de Messieurs graves qui vont, le nez dans le journal, la serviette sous le bras, vers tous les drapeaux belges arborés. Nous ne sommes plus surpris de voir, à cette époque de l'année, le Nœ-Havrais s'éveiller si tôt.

Ce sont des employés de ministère, des chefs de Cabinet, des secrétaires, des dactylos, des huissiers. Une vie nouvelle a transformé l'aspect ordinaire de l'endroit. Il avait coutume de s'endormir à l'approche des brumes de novembre; il tirait sur ses fenêtres les auvents du proche bivernage, et le torpère le gagnait. Octobre 1914 lui procure, au contraire, une animation extraordinaire. Le Nœ-Havrais est déjà entré dans la grande Histoire par la petite porte de l'«à côté» pittoresque. Qui l'eût dit?

Ses principales villas se sont mises en ministères. Qui l'eût dit?

La villa Louis XVI, avenue des Régates, abrite le ministère de la guerre. Il a une annexe rue Desiré-Dehors, dans une villa que décorait un titre de propriété de protection guerrière: «Ma Normandie».

Le ministère des affaires étrangères se loge sous une enseigne de grâce primarière: «Villa Belle fontaine».

Le collaborateur de M. Dufayel, M. J. des Gachons, a joint ses fonctions de lieutenant d'Etat-major, celles d'organisateur général. En quelques heures, sous sa direction, la formation complète s'est opérée.

L'hôtelier est devenu l'hôtel du gouvernement belge, et l'hôtel des Régates voit passer dans son hall tous les membres du corps diplomatique.

Des pancartes indiquent ces affectations nouvelles, simplement posées au-dessus de la porte ou collées à la vitre.

Eh! nous donnent une impression d'improvisé et de provisoire qui plaît à nos esprits amis et allies. Le bureau de poste «Belgique» arbore bien au-dessus de sa porte les armes nationales, et l'on vend bien au guichet des timbres de Belgique pour l'affranchissement des correspondances, puisque nous sommes ici sur le territoire belge.

Mais les pancartes des Ministères rappellent que cet état est momentané et que le jour viendra, triomphant et magnifique, où les ministres et leur suite se retrouveront «dans leurs meubles», en vraie Belgique, plus chère que jamais.

Ce jour-là, le Nœ-Havrais plènera le départ de ses hôtes. Que le chagrin, alors, lui soit léger. Il lui restera toujours, pour sa future histoire, assez de gloire cordiale et hospitalière.

Un Ministère des affaires étrangères, j'ai sollicité une audience du très courtisé M. le major de Longueville. Assis dans le couloir qui précède le cabinet, j'attends l'hoisier qui va m'introduire. A mes côtés, deux soldats belges, deux chauffeurs convertus à haute voix.

— Alors comme ça l'em, tu pars maintenant?

— Je pars.

— Et loin?

— Très loin, Calais!

— Calais, dit-il. Et quand reviens-tu?

— Attends un peu que j'arrive, pour une fois... Ce sera long, long, comme la guerre.

Une pause. Le chauffeur lève les yeux au plafond, il semble embrasser des immensités; puis il ajoute, d'une voix lente, amère et désolée:

— Je pars en chemin de fer, sais-tu.

C'est une scène rapide, très simple, très digne, profondément et tristement étonnante. Je la recommande à votre sensibilité.

Vous irez là-bas en curieux... vous en reviendrez troublés, avec quelque chose de grand dans le souvenir et dans l'âme.

Trois Mois de Guerre

Avenue des Régates, devant le ministère de la guerre. Huit heures et demie du matin. La garde s'est alignée dans le jardin, face à la pelouse. Les officiers, le personnel civil, se sont placés à proximité. Un officier s'est avancé et a dit :

— Vive la Belgique ! Un boy-scout hisse le drapeau belge au mât planté à l'entrée du jardin. La garde présente les armes. Le clairon sonne « Aux Champs ». Les soldats saluent.

Alors, l'officier s'avance à nouveau, et d'une voix ferme qui vibre de tous les espoirs de la patrie, il crie :

— Vive la Belgique ! Et tous les hommes de garde, et tous les Belges présents, militaires et civils, tête découverte, reprennent en chœur le cri :

— Vive la Belgique ! Puis, le chef porte à nouveau la main à son képi, demeure un instant immobile, très droit, les talons joints, dans une attitude de dignité, comme l'officier d'un culte ; et il dit, de la même voix claironnante :

— Vive le Roi ! La garde a répété : « Vive le Roi ! » dans un ensemble soigné et musical, qui semble avoir l'envie d'un chant.

Les quelques curieux français arrêtés devant les grilles, à cette heure matinale, agitent leurs chapeaux et répètent à leur tour : — Vive la Belgique ! — Vive le Roi !

Les couleurs flottent maintenant au haut du mât, jusqu'à la nuit tombante. Et le lendemain, à la même heure, la même scène se reproduit, les mêmes voix saluant l'emblème de la patrie, l'évocation d'un vaillant monarque qui résume les espérances de son vaillant petit peuple.

Et par cette même scène se témoignera publiquement, chaque matin, avec une simplicité que les circonstances amplifient, dans une cérémonie que son intimité fait plus touchante et plus haute, l'inébranlable foi dans les représailles du Destin.

ALBERT-HERRENSCHMIDT.

LA PROROGATION DES LOYERS

Voici le texte du décret sur la prorogation des loyers :

Article 1er. — Il est accordé, sous les conditions et réserves déterminées par les décrets des 14 août, 1er et 27 septembre 1914, un délai de trois mois pour le paiement des loyers, qui, par leur échéance normale, soit par leur échéance prorogée par les décrets précités, devaient être payés à l'expiration de ce délai jusqu'au 31 décembre 1914 inclusivement.

Art. 2. — Les congés, les loyers, prenant fin sans congé, ainsi que les nouvelles locations concernant les locataires appelés sous les drapeaux, sont régis par les dispositions ci-dessus.

Art. 3. — Les congés, les loyers, prenant fin sans congé, ainsi que les nouvelles locations concernant les locataires appelés sous les drapeaux, sont régis par les dispositions ci-dessus.

Art. 4. — Pour les locataires qui ne sont pas appelés sous les drapeaux, les prorogations de délai accordées par l'article 2 du décret du 14 août, 1er et 27 septembre 1914 s'appliquent seulement au prix principal du loyer.

En conséquence, demeurent exigibles toutes les charges accessoires, notamment les frais d'entretien, de chauffage, de consommation d'eau, ainsi que la part d'impôts incombant au locataire en vertu du bail.

Les sommes dues en vertu du paragraphe précédent et non encore acquittées au 1er novembre 1914, devront être payées par les locataires, avant le 1er décembre 1914.

En ce qui concerne les locations qui n'ont pas été régies par l'article 2 du décret du 14 août, 1er et 27 septembre 1914, le juge de paix peut, en cas de circonstances reconnues exceptionnelles, relever le locataire de la déchéance encourue.

Art. 5. — Sont admis au bénéfice du présent décret :

1. Les ressortissants des pays alliés ou neutres ; 2. Les Alsaciens-Lorrains, les Polonais, les Roumains, les Juifs des empires d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie qui ont obtenu un permis de séjour en France.

Art. 6. — Les dispositions du présent décret sont applicables à l'étranger.

Art. 7. — Sont maintenues les dispositions des décrets des 14 août, 1er et 27 septembre, 3, 11 et 16 octobre 1914, qui ne sont pas contraires au présent décret.

Deux Tantes survolent Béthune et Dunkerque

Deux Tantes ont survolé mercredi le Nord de la France et jeté deux bombes à Béthune.

La première n'explosa pas, mais la seconde tomba parmi un groupe de femmes qui se trouvaient sur la place du Marché. Dix-neuf personnes furent tuées et quarante blessées.

Le même jour, une bombe tomba dans la rue du Fauconnier, à Dunkerque.

Quelques secondes après, une seconde bombe explosa dans la rue du Collège, causant une vive panique parmi la population.

Ces bombes avaient été jetées par un aéroplane allemand passé à une hauteur de 2,000 mètres environ.

Une femme et un enfant de dix ans ont été tués.

Sept aéroplanes français prirent leur vol et poursuivirent jusqu'à la nuit tombante les deux Tantes qui avaient pris la direction du Sud.

Le 1er, à 4 heures, est affiché l'ordre de mobilisation générale et les habitants des campagnes se rappelleront toujours le son du tocsin ce soir-là.

Le 2, commencent les incursions allemandes en territoire français. Le Luxembourg est délibérément envahi. Un premier engagement a lieu à la frontière russo-allemande. Dans la nuit, le gouvernement impérial envoie à la Belgique un ultimatum. Le roi Albert y répond par un héroïque refus et on apprend à la France et à l'Angleterre.

Le 3, l'Italie affirme sa neutralité. Un aéroplane bombarde Lunéville. Sir Edward Grey annonce à la Chambre des Communes que l'Angleterre ne peut rester indifférente et que la flotte protégera les côtes françaises.

Le 4, les Chambres françaises, à l'unanimité, votent les crédits nécessaires. L'Allemagne déclare la guerre à la Belgique et l'envahit. Liège est attaquée. Un ultimatum anglais répond à l'entrée en Belgique, et le même jour le Royaume-Uni déclare la guerre à son tour. Lord Kitchener est nommé secrétaire d'Etat.

Le 6, l'armée allemande investit Longwy. Les troupes françaises renouent à l'expectative, elles occupent la zone de huit kilomètres laissée neutre et prennent l'offensive à leur tour.

Le 7, nous prenons Athirix à la tombée de la nuit. Liège est décorée de la Légion d'honneur.

Le 8, nous occupons les cols des Vosges et entrons à Mulhouse.

Le 9, les Allemands passent au Nord de Liège. La cavalerie française entre en Belgique par Charleroi.

Le 10, nous sommes forcés de rendre en Alsace le terrain conquis.

Le 14, Liège est occupée, mais les forts tiennent toujours. Nos troupes entrent en Belgique par Charleroi.

Le 15, une proclamation du grand-duc Nicolas promet la liberté à la Pologne. Combattre, nous reprenons l'offensive en Alsace et conquérons le premier drapeau. Le Japon envoie un ultimatum en Allemagne et les Russes entrent en Galicie. Le 16, nous progressons en Alsace. Le corps expéditionnaire anglais a achevé son débarquement. La flotte anglo-française pénètre dans l'Adriatique.

Le 17, le gouvernement belge se transporte à Anvers.

Le 18, nous réoccupons Mulhouse. Des masses allemandes franchissent la Meuse à Huy.

Le 20, les Allemands occupent Bruxelles.

Le 21, engagements russo-allemands. La bataille de Charleroi s'engage.

Le 22, l'armée française se replie en Lorraine, mais garde ses positions en Haute-Alsace. A Charleroi, nous sommes repoussés. Les Allemands investissent Namur.

Le 23, occupation de Lunéville par les Allemands. En Belgique, l'armée britannique est repoussée à Mons. Nous évacuons Namur. Après trois jours de luttes, victoire russe à Gumbinnen. Le Japon déclare la guerre à l'Allemagne.

Le 25 août, Namur est prise. Nous abandonnons la ligne de la Sambre. L'armée britannique est attaquée dans sa retraite vers Mauberge. La cavalerie allemande menace Lille. En Prusse orientale, les Russes progressent vers Kovensberg.

Le 25 août, tandis que les alliés s'établissent sur la ligne Cambrai-Le Cateau, les Allemands sacagent Louvain. En Galicie, la bataille de Lemberg s'engage.

Le 26, les troupes britanniques combattent toute la journée sur la ligne Cambrai-Le Cateau-Landrevies.

Le 27, un communiqué nous apprend que, de la Somme aux Vosges, nos lignes sont intactes. A Paris agit l'inquiétude. Dans la région de Nancy, nous reprenons l'offensive.

Le 28, bombardement de Malines. Reddition de Longwy. Victoire navale des Anglais à Heligoland. Les Russes, après sept jours de bataille, ont remporté une grande victoire sur les Autrichiens.

Le 30, on apprend que le gouvernement français est parti pour Bordeaux. Cette nouvelle active le départ des particuliers dans des proportions considérables.

Le 5, l'avance allemande est repoussée vers l'Est. Reims est occupé par l'ennemi.

Le 14, les alliés ont signé le pacte de l'Angletterre, la Russie et la France s'engagent à ne pas faire la paix séparément.

En Galicie, les Allemands passent à Tomozov.

Le 6, les Allemands franchissent la Marne. Les troupes de la défense de Paris prennent contact avec l'ennemi sur l'Ourcq et sur le Grand-Morin.

Le 7, arrêt de l'offensive allemande. Une bataille générale s'engage sur la ligne Nanteuil-le-Haudouin, Meaux, Sézanne, Vitry-le-François, Verdun. Nous progressons à l'aile gauche. Mauberge est forcée de se rendre.

Le 8, les Allemands sont complètement battus à l'aile gauche. Nous progressons également dans les Vosges. En Galicie, nouveaux succès des Russes. Les cosaques occupent les crêtes des Karpathes.

Le 9, l'aile droite allemande cède à son tour. L'ennemi recule de plus de 40 kilomètres. Ce jour-là partent des Indes de nombreux contingents hindous.

Le 10, la retraite allemande s'accroît ; la garde prussienne est écorchée dans les marais de Saint-Gond. Les Allemands cherchent à percer la ligne des forts des Hautes-Deuxes.

Le 10, les prousses des Allemands. Leur centre est entaillé. En Galicie, les Russes progressent encore, de même les Serbes prennent Semlitz et marchent sur Vissegrad.

Le 11, la retraite des Allemands s'accroît. Ils évacuent Vitry-le-François et Saint-Dié. Les Français réoccupent Lunéville. Nous évaluons l'importance de notre victoire par les récompenses accordées. Les généraux Maunoury et Dubail sont promus grand-croix de la Légion d'honneur ; le général Foch, grand officier.

Le 13, les troupes françaises réoccupent Amiens, Pont-à-Mousson, Raon-l'Étape et traversent l'Aisne près de Soissons.

Le 14, le fort de Troyon, assiégé depuis le 10, est décapé. Le territoire français en Lorraine est complètement évacué.

Le gouvernement français et le généralissime reçoivent les félicitations du Serbe, du roi de Belgique, du prince régent de Sardie, du président du Conseil de Serbie, du président du Conseil du Monténégro, de l'archevêque commandant la flotte anglaise.

Le 16, les Allemands réussissent à envoyer leur retraite sur la ligne de Noyon à Verdun.

Le 17, la bataille de l'Aisne s'engage. Nous progressons à l'aile gauche de manière que

nous avançons en Lorraine. Le général de Castelnaud, publiquement remercié par le général Joffre de son admirable commandement en avant de Nancy, est promu grand-officier de la Légion d'honneur.

Le 18 et 19, la bataille de l'Aisne continue avec de légers progrès de notre part.

Le 20, nous apprenons avec indignation que les Allemands bombardent la cathédrale de Reims.

Le 21, violent engagement à Craonne. Le 23, violents combats sur l'Oise ; le 24, nous réoccupons Peronne. En Galicie, les Russes investissent Proumys. Jusqu'au 30, la bataille de l'Aisne se poursuit sans que nous puissions nous livrer à l'offensive. A l'aile gauche, nous n'avons eu de combat sérieux de plus en plus vers le nord.

Le 30 octobre, les opérations du mois d'octobre, plus proches, mieux présentées à nos yeux, constituent pour la partie occidentale de la guerre la lente et irrésistible montée de notre effort vers le nord. Le 1er, l'ennemi prononce une vigoureuse attaque sur Tracy-le-Mont, au nord de la forêt de Laigle, à 98 kilomètres de Paris, et il est repoussé avec de fortes pertes. Le 3, la bataille continue très violente dans la région de Hoye où les Allemands paraissent avoir concentré des forces importantes. Le 7, nous sommes dans cette région un peu de terrain que nous reprenons le 8, et le 9 nous y poursuivons notre avantage.

Le 10, la bataille ramonte, elle se poursuit sur la ligne jalonnée par les régions de Lens, Arras, Bray-sur-Somme, Chaumes. Le 14, l'offensive allemande s'arrête et se dirige vers le zébrück ; mais la notre s'y porte immédiatement et d'Hazebrouck à Bethune les troupes allemandes sont repoussées. Le 17, nous occupons Laventie. Le 18, Pheubrix. Le 19, les troupes alliées s'étendent sur le front de Giverny à Fromelles et nous reprenons Arrandières, à 214 kilomètres de Paris. Le 21, la lutte s'engage à nouveau et nous nous établissons sur la ligne Neuport, Dixmude et La Bassée.

Des événements importants en Belgique avaient précédé l'établissement de cette ligne de bataille.

Le 10 octobre, Anvers avait été pris, mais les Allemands n'entrèrent que dans une ville complètement évacuée. L'exode des habitants avait été complet, et l'ennemi n'avait pu y faire que des dégâts matériels. Le 11, le zébrück, mais la notre s'y porte immédiatement et d'Hazebrouck à Bethune les troupes allemandes sont repoussées. Le 17, nous occupons Laventie. Le 18, Pheubrix. Le 19, les troupes alliées s'étendent sur le front de Giverny à Fromelles et nous reprenons Arrandières, à 214 kilomètres de Paris. Le 21, la lutte s'engage à nouveau et nous nous établissons sur la ligne Neuport, Dixmude et La Bassée.

Des événements importants en Belgique avaient précédé l'établissement de cette ligne de bataille.

Le 10 octobre, Anvers avait été pris, mais les Allemands n'entrèrent que dans une ville complètement évacuée. L'exode des habitants avait été complet, et l'ennemi n'avait pu y faire que des dégâts matériels. Le 11, le zébrück, mais la notre s'y porte immédiatement et d'Hazebrouck à Bethune les troupes allemandes sont repoussées. Le 17, nous occupons Laventie. Le 18, Pheubrix. Le 19, les troupes alliées s'étendent sur le front de Giverny à Fromelles et nous reprenons Arrandières, à 214 kilomètres de Paris. Le 21, la lutte s'engage à nouveau et nous nous établissons sur la ligne Neuport, Dixmude et La Bassée.

Des événements importants en Belgique avaient précédé l'établissement de cette ligne de bataille.

Le 10 octobre, Anvers avait été pris, mais les Allemands n'entrèrent que dans une ville complètement évacuée. L'exode des habitants avait été complet, et l'ennemi n'avait pu y faire que des dégâts matériels. Le 11, le zébrück, mais la notre s'y porte immédiatement et d'Hazebrouck à Bethune les troupes allemandes sont repoussées. Le 17, nous occupons Laventie. Le 18, Pheubrix. Le 19, les troupes alliées s'étendent sur le front de Giverny à Fromelles et nous reprenons Arrandières, à 214 kilomètres de Paris. Le 21, la lutte s'engage à nouveau et nous nous établissons sur la ligne Neuport, Dixmude et La Bassée.

Des événements importants en Belgique avaient précédé l'établissement de cette ligne de bataille.

Le 10 octobre, Anvers avait été pris, mais les Allemands n'entrèrent que dans une ville complètement évacuée. L'exode des habitants avait été complet, et l'ennemi n'avait pu y faire que des dégâts matériels. Le 11, le zébrück, mais la notre s'y porte immédiatement et d'Hazebrouck à Bethune les troupes allemandes sont repoussées. Le 17, nous occupons Laventie. Le 18, Pheubrix. Le 19, les troupes alliées s'étendent sur le front de Giverny à Fromelles et nous reprenons Arrandières, à 214 kilomètres de Paris. Le 21, la lutte s'engage à nouveau et nous nous établissons sur la ligne Neuport, Dixmude et La Bassée.

Des événements importants en Belgique avaient précédé l'établissement de cette ligne de bataille.

Le 10 octobre, Anvers avait été pris, mais les Allemands n'entrèrent que dans une ville complètement évacuée. L'exode des habitants avait été complet, et l'ennemi n'avait pu y faire que des dégâts matériels. Le 11, le zébrück, mais la notre s'y porte immédiatement et d'Hazebrouck à Bethune les troupes allemandes sont repoussées. Le 17, nous occupons Laventie. Le 18, Pheubrix. Le 19, les troupes alliées s'étendent sur le front de Giverny à Fromelles et nous reprenons Arrandières, à 214 kilomètres de Paris. Le 21, la lutte s'engage à nouveau et nous nous établissons sur la ligne Neuport, Dixmude et La Bassée.

Des événements importants en Belgique avaient précédé l'établissement de cette ligne de bataille.

Le 10 octobre, Anvers avait été pris, mais les Allemands n'entrèrent que dans une ville complètement évacuée. L'exode des habitants avait été complet, et l'ennemi n'avait pu y faire que des dégâts matériels. Le 11, le zébrück, mais la notre s'y porte immédiatement et d'Hazebrouck à Bethune les troupes allemandes sont repoussées. Le 17, nous occupons Laventie. Le 18, Pheubrix. Le 19, les troupes alliées s'étendent sur le front de Giverny à Fromelles et nous reprenons Arrandières, à 214 kilomètres de Paris. Le 21, la lutte s'engage à nouveau et nous nous établissons sur la ligne Neuport, Dixmude et La Bassée.

Des événements importants en Belgique avaient précédé l'établissement de cette ligne de bataille.

Le 10 octobre, Anvers avait été pris, mais les Allemands n'entrèrent que dans une ville complètement évacuée. L'exode des habitants avait été complet, et l'ennemi n'avait pu y faire que des dégâts matériels. Le 11, le zébrück, mais la notre s'y porte immédiatement et d'Hazebrouck à Bethune les troupes allemandes sont repoussées. Le 17, nous occupons Laventie. Le 18, Pheubrix. Le 19, les troupes alliées s'étendent sur le front de Giverny à Fromelles et nous reprenons Arrandières, à 214 kilomètres de Paris. Le 21, la lutte s'engage à nouveau et nous nous établissons sur la ligne Neuport, Dixmude et La Bassée.

Des événements importants en Belgique avaient précédé l'établissement de cette ligne de bataille.

Le 10 octobre, Anvers avait été pris, mais les Allemands n'entrèrent que dans une ville complètement évacuée. L'exode des habitants avait été complet, et l'ennemi n'avait pu y faire que des dégâts matériels. Le 11, le zébrück, mais la notre s'y porte immédiatement et d'Hazebrouck à Bethune les troupes allemandes sont repoussées. Le 17, nous occupons Laventie. Le 18, Pheubrix. Le 19, les troupes alliées s'étendent sur le front de Giverny à Fromelles et nous reprenons Arrandières, à 214 kilomètres de Paris. Le 21, la lutte s'engage à nouveau et nous nous établissons sur la ligne Neuport, Dixmude et La Bassée.

Des événements importants en Belgique avaient précédé l'établissement de cette ligne de bataille.

Le 10 octobre, Anvers avait été pris, mais les Allemands n'entrèrent que dans une ville complètement évacuée. L'exode des habitants avait été complet, et l'ennemi n'avait pu y faire que des dégâts matériels. Le 11, le zébrück, mais la notre s'y porte immédiatement et d'Hazebrouck à Bethune les troupes allemandes sont repoussées. Le 17, nous occupons Laventie. Le 18, Pheubrix. Le 19, les troupes alliées s'étendent sur le front de Giverny à Fromelles et nous reprenons Arrandières, à 214 kilomètres de Paris. Le 21, la lutte s'engage à nouveau et nous nous établissons sur la ligne Neuport, Dixmude et La Bassée.

Des événements importants en Belgique avaient précédé l'établissement de cette ligne de bataille.

Le 10 octobre, Anvers avait été pris, mais les Allemands n'entrèrent que dans une ville complètement évacuée. L'exode des habitants avait été complet, et l'ennemi n'avait pu y faire que des dégâts matériels. Le 11, le zébrück, mais la notre s'y porte immédiatement et d'Hazebrouck à Bethune les troupes allemandes sont repoussées. Le 17, nous occupons Laventie. Le 18, Pheubrix. Le 19, les troupes alliées s'étendent sur le front de Giverny à Fromelles et nous reprenons Arrandières, à 214 kilomètres de Paris. Le 21, la lutte s'engage à nouveau et nous nous établissons sur la ligne Neuport, Dixmude et La Bassée.

Des événements importants en Belgique avaient précédé l'établissement de cette ligne de bataille.

Le 10 octobre, Anvers avait été pris, mais les Allemands n'entrèrent que dans une ville complètement évacuée. L'exode des habitants avait été complet, et l'ennemi n'avait pu y faire que des dégâts matériels. Le 11, le zébrück, mais la notre s'y porte immédiatement et d'Hazebrouck à Bethune les troupes allemandes sont repoussées. Le 17, nous occupons Laventie. Le 18, Pheubrix. Le 19, les troupes alliées s'étendent sur le front de Giverny à Fromelles et nous reprenons Arrandières, à 214 kilomètres de Paris. Le 21, la lutte s'engage à nouveau et nous nous établissons sur la ligne Neuport, Dixmude et La Bassée.

Des événements importants en Belgique avaient précédé l'établissement de cette ligne de bataille.

Le 10 octobre, Anvers avait été pris, mais les Allemands n'entrèrent que dans une ville complètement évacuée. L'exode des habitants avait été complet, et l'ennemi n'avait pu y faire que des dégâts matériels. Le 11, le zébrück, mais la notre s'y porte immédiatement et d'Hazebrouck à Bethune les troupes allemandes sont repoussées. Le 17, nous occupons Laventie. Le 18, Pheubrix. Le 19, les troupes alliées s'étendent sur le front de Giverny à Fromelles et nous reprenons Arrandières, à 214 kilomètres de Paris. Le 21, la lutte s'engage à nouveau et nous nous établissons sur la ligne Neuport, Dixmude et La Bassée.

Des événements importants en Belgique avaient précédé l'établissement de cette ligne de bataille.

Le 10 octobre, Anvers avait été pris, mais les Allemands n'entrèrent que dans une ville complètement évacuée. L'exode des habitants avait été complet, et l'ennemi n'avait pu y faire que des dégâts matériels. Le 11, le zébrück, mais la notre s'y porte immédiatement et d'Hazebrouck à Bethune les troupes allemandes sont repoussées. Le 17, nous occupons Laventie. Le 18, Pheubrix. Le 19, les troupes alliées s'étendent sur le front de Giverny à Fromelles et nous reprenons Arrandières, à 214 kilomètres de Paris. Le 21, la lutte s'engage à nouveau et nous nous établissons sur la ligne Neuport, Dixmude et La Bassée.

Des événements importants en Belgique avaient précédé l'établissement de cette ligne de bataille.

Le 10 octobre, Anvers avait été pris, mais les Allemands n'entrèrent que dans une ville complètement évacuée. L'exode des habitants avait été complet, et l'ennemi n'avait pu y faire que des dégâts matériels. Le 11, le zébrück, mais la notre s'y porte immédiatement et d'Hazebrouck à Bethune les troupes allemandes sont repoussées. Le 17, nous occupons Laventie. Le 18, Pheubrix. Le 19, les troupes alliées s'étendent sur le front de Giverny à Fromelles et nous reprenons Arrandières, à 214 kilomètres de Paris. Le 21, la lutte s'engage à nouveau et nous nous établissons sur la ligne Neuport, Dixmude et La Bassée.

Des événements importants en Belgique avaient précédé l'établissement de cette ligne de bataille.

Le 10 octobre, Anvers avait été pris, mais les Allemands n'entrèrent que dans une ville complètement évacuée. L'exode des habitants avait été complet, et l'ennemi n'avait pu y faire que des dégâts matériels. Le 11, le zébrück, mais la notre s'y porte immédiatement et d'Hazebrouck à Bethune les troupes allemandes sont repoussées. Le 17, nous occupons Laventie. Le 18, Pheubrix. Le 19, les troupes alliées s'étendent sur le front de Giverny à Fromelles et nous reprenons Arrandières, à 214 kilomètres de Paris. Le 21, la lutte s'engage à nouveau et nous nous établissons sur la ligne Neuport, Dixmude et La Bassée.

Des événements importants en Belgique avaient précédé l'établissement de cette ligne de bataille.

Le 10 octobre, Anvers avait été pris, mais les Allemands n'entrèrent que dans une ville complètement évacuée. L'exode des habitants avait été complet, et l'ennemi n'avait pu y faire que des dégâts matériels. Le 11, le zébrück, mais la notre s'y porte immédiatement et d'Hazebrouck à Bethune les troupes allemandes sont repoussées. Le 17, nous occupons Laventie. Le 18, Pheubrix. Le 19, les troupes alliées s'étendent sur le front de Giverny à Fromelles et nous reprenons Arrandières, à 214 kilomètres de Paris. Le 21, la lutte s'engage à nouveau et nous nous établissons sur la ligne Neuport, Dixmude et La Bassée.

Des événements importants en Belgique avaient précédé l'établissement de cette ligne de bataille.

Le 10 octobre, Anvers avait été pris, mais les Allemands n'entrèrent que dans une ville complètement évacuée. L'exode des habitants avait été complet, et l'ennemi n'avait pu y faire que des dégâts matériels. Le 11, le zébrück, mais la notre s'y porte immédiatement et d'Hazebrouck à Bethune les troupes allemandes sont repoussées. Le 17, nous occupons Laventie. Le 18, Pheubrix. Le 19, les troupes alliées s'étendent sur le front de Giverny à Fromelles et nous reprenons Arrandières, à 214 kilomètres de Paris. Le 21, la lutte s'engage à nouveau et nous nous établissons sur la ligne Neuport, Dixmude et La Bassée.

Des événements importants en Belgique avaient précédé l'établissement de cette ligne de bataille.

Le 10 octobre, Anvers avait été pris, mais les Allemands n'entrèrent que dans une ville complètement évacuée. L'exode des habitants avait été complet, et l'ennemi n'avait pu y faire que des dégâts matériels. Le 11, le zébrück, mais la notre s'y porte immédiatement et d'Hazebrouck à Bethune les troupes allemandes sont repoussées. Le 17, nous occupons Laventie. Le 18, Pheubrix. Le 19, les troupes alliées s'étendent sur le front de Giverny à Fromelles et nous reprenons Arrandières, à 214 kilomètres de Paris. Le 21, la lutte s'engage à nouveau et nous nous établissons sur la ligne Neuport, Dixmude et La Bassée.

Des événements importants en Belgique avaient précédé l'établissement de cette ligne de bataille.

Le 10 octobre, Anvers avait été pris, mais les Allemands n'entrèrent que dans une ville complètement évacuée. L'exode des habitants avait été complet, et l'ennemi n'avait pu y faire que des dégâts matériels. Le 11, le zébrück, mais la notre s'y porte immédiatement et d'Hazebrouck à Bethune les troupes allemandes sont repoussées. Le 17, nous occupons Laventie. Le 18, Pheubrix. Le 19, les troupes alliées s'étendent sur le front de Giverny à Fromelles et nous reprenons Arrandières, à 214 kilomètres de Paris. Le 21, la lutte s'engage à nouveau et nous nous établissons sur la ligne Neuport, Dixmude et La Bassée.

qui y entrent en sort comme transférés. Elle exalte les âmes, elles les élargit, elle les purifie. A l'approche du champ de bataille, une ivresse sacrée, une sainte allégresse s'empara de ceux à qui a été réservée cette tâche sublime de braver la mort pour la patrie. La mort, on la voit partout, et on n'y croit plus ! Et quand, certains matins, au son du cor ou qui mène ses gondements à la voix mystique des cloches, dans l'église dévastée qui par toutes ses brèches montre le ciel, l'aumônier fait descendre, sur le régent qu'il accompagna tout à l'heure au feu, la bénédiction d'en haut, tous les fronts se courbent pardevant et sentent passer sur eux le grand soleil qui vient de passer.

Hélas ! la beauté de la lutte ne m'en cache pas les tristesses. Combien sont partis, pleins de jeunesse et d'espérance, et ne reviennent plus ! Combien déjà sont tombés avant d'avoir vu se réaliser ce qu'ils ont tant souhaité, semeurs qui, pour féconder la terre, l'ont arrosée de leur sang et n'auront pas vu lever la moisson ! Du moins leur sacrifice n'aura pas été inutile. Ils ont reconstruit leur patrie dévastée, ils lui ont fait reprendre conscience d'elle-même, ils lui ont rattrapé l'enthousiasme. Ils n'ont pas vu la victoire, mais ils nous l'ont méritée. Honneur à eux, frappés les premiers, et gloire à ceux qui les vengent ! Nous les embrassons tous dans le même culte de la même patrie.

Puisse, grâce à eux, s'ouvrir une ère nouvelle et naître un monde où les peuples respireront plus librement, où des injustices séculaires seront repoussées, où la France, relevée d'une longue humiliation, reprendra son rang et renouera la chaîne de ses destinées. Alors, dans cette France assainie, vivifiée, quel réveil, quel renouveau, quelle sève, quelle effervescence, quelle vie ! Ce sera tout œuvre, travail de 1914. Nous le devons cette reconstruction de la patrie bien-aimée. Et plus tard, et toujours, dans tout ce qui se fera chez nous de beau et de bien, dans les créations de nos poètes et dans les découvertes de nos savants, dans les mille formes de l'activité nationale, dans une force de nos jeunes gens et dans la gloire de nos fils, dans tout ce qui sera la France de demain, il y aura, c'est sûr, un grand et simple grand, un peu de ton âme héroïque.

ALBERT-HERRENSCHMIDT.

A NOS LECTEURS

Nos lecteurs savent que nous recevons les nouvelles de la nuit qui nous permettent de les tenir exactement au courant des événements, sous la seule réserve de la censure officielle devant laquelle toute la presse s'incline avec une résignation patriotique.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur le fait que notre journal, qui s'imprime après trois heures du matin, est nécessairement mieux informé que les éditions de province des journaux de Paris qui, pour être mises en vente au Havre dans la matinée, doivent être tirées la veille dans l'après-midi.

POUR LES RÉFUGIÉS

1re Liste de Souscriptions

Pour nos Soldats Prisonniers

Bon nombre de personnes commencent à recevoir des nouvelles des membres de leur famille prisonniers en Allemagne. Beaucoup d'autres attendent encore la petite lettre consolatrice et s'inquiètent.

A tous ces parents, à tous ces prisonniers, la Société Française de Secours aux Blessés Militaires a tenu à apporter une aide qui leur sera d'autant plus précieuse que, trop souvent, hélas ! bien des personnes, sur de simples rumeurs, s'alarment à l'égard de leurs enfants et trouvent absolument incapables d'accomplir elles-mêmes les formalités qui s'imposent en pareil cas.

Dans l'office qu'ils ont établi rue de Paris, 122, dans les bureaux de la Société Générale, les membres de la Société de Secours aux Blessés Militaires ont créé une section de renseignements pour les familles.

Ces renseignements sont de deux sortes. Les uns concernent les soldats dont on n'a pas de nouvelles et qu'il y a lieu de croire au pouvoir des Allemands. Les autres se rapportent aux relations entre les familles et les prisonniers dont les lieux d'internement sont maintenant connus.

Pour les premiers, il suffit de fournir au bureau de la Société Française de Secours aux Blessés Militaires les indications suivantes :

- 1° Nom du militaire ;
2° Prénoms ;
3° Grade ;
4° Unité à laquelle appartenait le militaire ;
5° Numéro matricule (autant que possible) ;
6° Date et lieu probables de la disparition ;
7° Nom et adresse de la personne à renseigner.

Avec ces renseignements, les membres du Comité dressent des fiches et, tous les soirs, celles-ci sont adressées à Genève au Comité des Prisonniers de guerre. Les recherches sont alors faites et les fiches retournées au Comité du Havre qui informe les familles.

Pour ceux qui s'inquiètent de ne pas recevoir immédiatement la réponse qu'elles attendent avec tant d'anxiété. A ces familles nous ne saurions trop recommander d'avoir de la patience, beaucoup de patience, attendu qu'il faut compter un mois et demi à deux mois avant d'avoir des renseignements exacts sur certains prisonniers, ceux-ci étant occupés à des travaux et à des formations dans quelque régiment ou à l'autorité militaire n'entend pas laisser divulguer. Ce n'est que lorsque ces hommes seront parvenus dans les camps de concentration qu'ils seront autorisés à indiquer où ils se trouvent.

Pour ce qui est des prisonniers dont les familles connaissent maintenant l'adresse, la Société Française de Secours aux Blessés Militaires a un précieux moyen de faire éditer un circulaire à l'intention des familles afin de fournir à celles-ci toutes les indications susceptibles de leur permettre soit de correspondre soit d'adresser de l'argent et des colis à leurs parents.

Voici la copie de cette note :

INSTRUCTIONS pour l'envoi de lettres et de petits colis aux prisonniers

LETTRES SIMPLES Les correspondances peuvent être adressées directement aux prisonniers, sans affranchir, en ajoutant simplement à l'adresse exacte donnée par eux la mention : via Exatier.

ENVOIS D'ARGENT Il ne peut pas être envoyé de valeurs déclarées. Le meilleur et le plus sûr mode d'envoi d'argent est le mandat-poste international adressé au Comité général des Postes à Berne, en ayant soin d'indiquer, sur le verso des lettres, la correspondance, les nom et adresse exacts du prisonnier destinataire. (On ne peut pas envoyer plus de 50 francs).

ENVOI DE PETITS PAQUETS FERMÉS (de 1 kg. maximum) On peut expédier directement par la poste des petits colis dont le poids ne dépasse pas un kilogramme, l'affranchissement en est obligatoire en tant qu'ordinaire des lettres. L'adresse doit être mise comme pour les lettres simples avec la mention : via Exatier.

COLIS POSTAUX DE 5 KILOS On peut expédier des colis postaux jusqu'à 5 kilos, en les déposant à la gare des marchandises. Se procurer 2 feuilles de déclaration de douane (gratuit) et les remplir. Remplir ensuite une feuille d'expédition de colis postaux internationaux (coût 0 fr. 10) le port coûte 1 franc.

même décret d'opérer plus largement ses remplacements.

D'après la lecture de votre susdit commentaire et celle du décret lui-même, il ressort bien aussi, — et c'est ce qui est regrettable, — que ce sera le banquier qui appréciera l'état de bonne ou de mauvaise volonté du débetur principal, avec la participation du président du Tribunal ; car réarmer qu'il n'y a que celui-là qui peut être présumé « de mauvaise volonté », le tireur et l'endosseur sont, eux, quant à présent, réputés de bonne foi et nullement susceptibles de poursuites.

Il semble qu'il y a là une ingérence qui mériterait d'être remarquée. En outre, le décret est rédigé, je le crois, à titre complet. Selon moi, au lieu d'exclure des poursuites (et nous l'oublions pas des conventions possibles) seulement ceux qui sont présents sous les drapeaux et domiciliés dans la portion de territoires envahis, il est juste d'exclure aussi :

1° Les militaires qui ont plusieurs enfants sous les drapeaux ;
2° Ceux dont la profession est notoirement paralysée et arrêtée par la guerre ;
3° Ces deux catégories de citoyens sont incontestablement intéressées et devraient profiter de droit de maintien de la prorogation des échéances pendant la durée de la guerre, de façon que le banquier — qui, sans mesure de la profession, n'est pas par nature un homme de sentiment — ne puisse pas les classer, par le seul fait qu'ils se trouvent dans l'impossibilité de payer, parmi les débiteurs de « mauvaise volonté ».

Vous seriez bien aimable de me prêter le concours de votre estimable journal pour soigner cette lacune et cette mise au point nécessaire du décret en question.

Avec mes remerciements, veuillez agréer, Monsieur le rédacteur en chef, l'assurance de ma considération distinguée.

Un de vos lecteurs assidus.

Avis aux Familles Belges Ecole Supérieure de Commerce du Havre

Le Comité de direction de l'Ecole Supérieure de Commerce du Havre et de l'Ecole Commerciale tenant à donner un témoignage de fraternité à nos hôtes étudiants de Belgique, a décidé d'autoriser à suivre les cours de nos Ecoles, à titre gracieux, les jeunes gens Belges appartenant ou se destinant à une Ecole de Commerce de leur pays.

Les inscriptions sont reçues dès maintenant, 56, boulevard François-Ier.

Communications de la Préfecture On demande des instructeurs

Les anciens officiers libérés de toute obligation militaire ayant appartenu comme officiers de l'armée active, de la réserve ou de l'armée territoriale, à un corps de troupe d'infanterie, d'artillerie, du train d'équipages ou du génie, qui seraient inaptes, en raison de leur âge ou de leur état physique, à supporter les fatigues d'une campagne, mais néanmoins capables de servir d'instructeurs, pourront être admis, sur leur demande, à prendre le service dans les dépôts les plus rapprochés de leur domicile.

Leurs aptitudes seront examinées par une commission instituée à cet effet. Les anciens officiers des catégories susvisées qui désireraient reprendre du service, sont invités à adresser une demande aux généraux commandant les subdivisions à Rouen, Caen et le Havre.

Chevaux réformés Cinquante chevaux réformés du dépôt de Neufchâtel-en-Bray vont être mis à la disposition des cultivateurs du département. Les demandes doivent être adressées à la Préfecture avant le 5 novembre, pour être transmises à l'autorité militaire.

Il est rappelé que les chevaux seront remis à titre de dépôt, à charge de les nourrir et de les entretenir convenablement. Ils seront repris sans aucune indemnité. Les maires tiendront un état des détenteurs de chevaux réformés, et la gendarmerie exercera une surveillance spéciale au point de vue de l'usage, de l'entretien et de la conservation de ces chevaux. Les détenteurs seront responsables des pertes et accidents résultant de leur faute ; en cas d'accidents, ils devront avoir sans retard la gendarmerie qui procédera à une enquête en vue de déterminer les responsabilités engagées.

Listes des Réfugiés Comme suite à la note parue au Bulletin des Communes du 27 octobre, M. les maires sont invités à adresser à la Préfecture, dans le plus court délai possible, en outre des listes des réfugiés qui exercent la profession de tourneurs, d'ajusteurs, de métallurgistes, forgerons, etc., la liste de tous les autres réfugiés belges ou français, par nature de profession.

Toutes les listes devront mentionner, à la suite des indications réclamées par la note du 27 octobre, le nom du département évacué ainsi que les charges de famille des hommes rélogés.

Service de l'Exploitation militaire des Voies navigables Les hommes encore en sursis d'appel pour le service de l'exploitation militaire des voies navigables sont invités à se présenter aux subdivisions maritimes de navigation dans la circonscription de laquelle ils se trouvent, au moment de la publication du présent avis, dans un délai de quatre jours, à dater du 1er novembre, et ensuite tous les dix jours.

« Faut-il par eux de se conformer à cette invitation dans le délai prescrit, leur sursis d'appel sera annulé, sans préjudice des poursuites qui pourront être exercées conformément aux règlements militaires. »

L'ingénieur en Chef, BABIN.

Le Petit Havre — Dimanche 1er Novembre 1946

peche. En aucun cas, les embarquements répétés, de courte durée, séparés par des inactivité plus ou moins prolongées, ne pourront dispenser du service militaire.

Grâce à ces instructions, tous les hommes appartenant à l'inscription maritime âgés de moins de 48 ans, concourront de façon effective à la défense nationale, qu'ils soient appelés sous les drapeaux, qu'ils soient affectés, tout comme les agents de voie ferrée, à des services de navigation indispensables pour la vie économique du pays.

Baccalauréat Sort d'enseignement régulier : Latin-Sciences. — M. Antoine, Beaus, Bernard, Burel, Clouet, Dagnet, Darienx, Demas, de Champvallier, Egloff, F. Navel, Pelli, Fonty, Gondouin, Jean de la Housaye, Masseron, Monguillon, Moreau, Munch, Renard, Tréchet.

L'Espéranto et la Guerre Par une étrange ironie des choses, l'Espéranto, qui devait en sa qualité de langue auxiliaire coopérer à faciliter les relations internationales et travailler à la fraternité des peuples, sert aujourd'hui à traduire les communications des états-majors allemand et autrichien.

Nous avons sous les yeux un de ces communications officiels rédigés en langue espéranto. C'est un document qui rend compte de prétendues victoires remportées sur la Russie, est l'œuvre d'un Russe, le docteur Zamenhof. Celui-ci a commencé, dans la circonstance, par remporter une victoire intellectuelle.

Les Candidats à Saint-Cyr Les jeunes gens candidats à Saint-Cyr qui ont échoué aux examens de 1944 et qui leur âge appelle sous les drapeaux avec la classe 1945 pourront solliciter le sursis pour continuation d'études prévu par l'article 21 de la loi du 21 mars 1935 ; les Conseils de revision statueront sur ces demandes conformément à la circulaire adressée à MM. les préfets le 27 septembre dernier. Il est bien entendu toutefois que les sursis ainsi accordés n'auront leur effet qu'à la cessation des hostilités.

Ceux de ces jeunes gens qui voudraient s'engager dès maintenant, en vue de choisir leur corps et d'accéder plus rapidement au grade de corporal puis de sous-officier, pourront, en même temps qu'ils demanderont le sursis, solliciter l'autorisation de s'engager pour la durée de la guerre.

Cette autorisation leur sera exceptionnellement accordée jusqu'au 30 novembre 1944 bien que les engagements volontaires soient clos depuis le 7 octobre 1944 pour les jeunes gens de la classe 1943.

Rectification MM. Schilling, de la maison Schilling frères, de nationalité suisse, n'ont rien de commun avec M. Schilling, de la maison Scheuch Schilling et Co, de nationalité allemande, mise sous séquestre suivant avis paru dans notre numéro d'hier.

Muséum d'Histoire Naturelle Aujourd'hui dimanche, à 2 h. 1/2 de l'après-midi, M. Julien Ray, professeur à la Faculté de Lyon, attaché temporaire au Bureau d'Hygiène, fera au Muséum une conférence publique sur les poisons et venins.

Football Association Havre Rugby Club Le HRC informe le sportsmen que le match annoncé aura lieu sur son terrain habituel de Berville (descendre 2 stations après l'église de Sanno) et que le prix d'entrée donnera droit à la tribune.

AVIS Le Gaulois, grand journal quotidien à cinq centimes, donnant chaque jour comme édition à part entière de M. Arthur Meyer, est en vente dans tous les kiosques à partir de 1 heure 1/2.

La Rentée des Classes Ecole Pratique d'Industrie de Garçons 1, rue Dunois d'Applémont Les nouveaux élèves inscrits depuis le 1er octobre sont invités à se présenter à l'Ecole vendredi 6 novembre, à 9 heures du matin.

Les Gardes civils Nous avons dit que les gardes civils devaient être licenciés. Ils étaient en nombre de 140, sous la direction de l'ancien lieutenant officier de paix Lemetiez. Leur licenciement a eu lieu hier.

A cette occasion, M. Lemetiez remercia les hommes qui avaient été sous ses ordres d'avoir, par un service ponctuel et dévoué, contribué à l'honneur de la cité. Il remercia particulièrement ses chefs de brigade et conseilla à ceux qui vont continuer leur service sous une nouvelle organisation, de faire leur devoir avec le même dévouement.

Comme l'effectif de la police municipale a été réduit par suite de la mobilisation, la moitié environ des gardes civils a été gardée et placée sous le contrôle de M. le commissaire central. La plupart remplit la fonction de gardien de la paix auxiliaire, à titre temporaire, pendant la durée de la guerre, d'autres seront affectés à la sûreté et quelques autres seront employés comme aides-secretsaires.

Pour les Soldats et les Réfugiés Une somme de 234 fr. 45, prélevée par le directeur et le chef de la station du Havre du The Commercial Cable Company sur leurs appointements d'octobre, a été répartie comme suit : Une moitié aux réfugiés (Belges et du Nord) ; Un quart aux différentes œuvres de la Croix-Rouge ; Un quart pour nos soldats (sous-vêtements).

Passage de Prisonniers Des prisonniers allemands, pris par l'armée anglaise, ont encore été dirigés vers l'Angleterre. Douze cents sont passés par Le Havre dans la nuit de vendredi à samedi et une vingtaine au début de l'après-midi d'hier.

Paris Le paquebot transatlantique Rochambeau, allant à New-York, a pris la mer samedi soir. Il avait à son bord 336 voyageurs de cabine et 108 passagers d'entrepont.

FAITS DIVERS LOCAUX

Vendredi matin, vers huit heures, Mme Légrand, née Delma Michel, âgée de 35 ans, demeurant 11, rue du Doyen-Fischer, descendant de son domicile pour se rendre à son travail, lorsqu'elle tomba malade et s'évanouit que ses insensibles après. M. le docteur Henry a attribué le décès à une méningite cérébrale.

Vendredi soir, vers six heures, un passant remarqua, assis sur un banc, quatre enfants qui paraissaient étonnés. Il les conduisit au bureau de la Sûreté.

Ces enfants déclarèrent se nommer Marcel Guillaume âgé de 12 ans ; Marcel Berger âgé de 9 ans ; David Cossier, âgé de 8 ans, et Guillaume Rollet, âgé de 8 ans. Ils s'étaient évadés de la colonie de la commune de Gisors, où ils étaient détenus par le directeur s'est occupé de les faire rapatrier. Ils furent, en attendant, conduits à l'asile de nuit municipal.

Vendredi soir, entre six heures et demie et sept heures et demie, un vol à l'effraction a été commis par des malfaiteurs, résidents inconnus dans un logement habité par M. et Mme Levlain, débiteurs, rue de la Crique, 6, au premier étage.

Ces portes, qui étaient fermées à clef, furent ouvertes au moyen de poignées faites avec un outil plat ayant deux centimètres de largeur. Une somme de 480 francs avait été soustraite dans une armoire, ainsi qu'une montre de femme en or, un bracelet en or, une alliance en or, une montre en métal, une montre d'homme et deux autres montres en métal.

M. Jent, commissaire de police de la deuxième section, a ouvert une enquête.

TRIBUNAUX Cour d'Appel de Rouen Extrait des minutes du greffe de la Cour d'appel de Rouen

Sursis d'appel interjeté par le nommé René Augustin-Georges Benoit, cultivateur, demeurant à Gouville-la-Perche (Seine-Inférieure), et le mineur public, d'un jugement rendu par le Tribunal correctionnel du Havre, le seize juillet mil neuf cent quarante, qui déclare le susnommé coupable de falsification de lait resté à être vendu et de mise en vente du produit sus falsifié.

Et par application des articles 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 de la loi sur le régime des alcools, le condamne à trois cents francs d'amende.

Cette condamnation sera publiée par extrait dans les journaux Le Petit Havre et l'Harve-Eclair. Ces insertions évaluées à cinquante francs chacune.

Qu'il sera affiché aux portes du domicile du nommé Benoit, de la Mairie de Gouville-la-Perche, lesdites affiches d'une dimension du timbre d'un franc vingt centimes et en caractères habituels des affiches judiciaires, et ce aux frais du condamné.

La Cour d'appel de Rouen, Chambre correctionnelle, par arrêt du 9 octobre 1944, rendu contrairement, a confirmé le jugement dont est appel.

Pour extrait certifié conforme : Le greffier en chef de la Cour d'appel de Rouen, (illisible).

Conseil de Guerre de Rouen Audiences du 29 Octobre Le nommé Fernand Victor-Arthur Verdant, conducteur d'automobile au Havre, inculpé de refus d'obéissance à une réquisition militaire, a été reconnu non coupable et acquitté.

Communications Diverses Objets trouvés. — Voici la liste des objets trouvés sur la voie publique et déposés au Commissariat de police, du 25 octobre au 1er novembre 1944 :

Un filet de pêche. — Une bicyclette. — Une clef d'auto. — Une montre. — Un sac à main. — Un bracelet-montre. — Des billes de bois. — Un bracelet en bois. — Une baguette. — Un porte-cigares. — Un coupe d'Allemagne. — Un porte-pipe. — Un mouchoir. — Un chien. — Des clefs.

Bulletin des Sociétés Mutuelle Commerciale Havraise. — Pendant la durée de la guerre, la bibliothèque de la bibliothèque de la commune de Saint-André, de 11 heures à midi, Hôtel de Ville, salle G.

La Fraternelle à laque. — Pendant la durée de la guerre, la bibliothèque de la bibliothèque de la commune de Saint-André, de 11 heures à midi, Hôtel de Ville, salle G.

Société de Secours Mutuels de Saint-François Xavier. — Par suite de l'occupation militaire de l'école du boulevard François Ier, les secrétaires sont informés que le paiement des cotisations devra être effectué au domicile des cotisés, à l'adresse suivante : M. Robert Pesse, 3, place J.-B. Ferry.

M. Bédier et sa fille, 6 fr.

M. Bédier et sa fille, 6 fr. M. Bédier, Poupel, Pamparay, Houlier, Firmin, Mme Lemerle, chacun 5 fr. M. Granval, 4 fr. 50. M. Bernard Lemaire et ses enfants, 3 fr. 50. M. P. Bédier et sa fille, Mme Gand et sa fille, chacun 2 fr. 50.

M. Gosselin, Ont, Gabriel Boquet, Dédie, Potel, Lebas, Goussier, Félix Boquet, M. T. Grandjean, P. Boquet, Adam, Mme Foliope, chacun 2 fr. M. Lemaire, Lemaire, chacun 1 fr. 50. M. Lemaire, Lemaire, chacun 1 fr. 50. M. Lemaire, Lemaire, chacun 1 fr. 50.

Obsèques de M. Mirebeau. — Vendredi matin ont eu lieu au Havre les obsèques de M. Albert Mirebeau, instituteur et secrétaire de la mairie. Elles ont été célébrées dans la grande salle de la mairie territoriale de M. Mirebeau, qui remplissait les fonctions d'organisateur à l'hôpital de la ville (du Havre), a été atteint par la fièvre et est décédé à l'hôpital Général du Havre.

Dans le cortège qui l'a accompagné à sa dernière demeure, au cimetière de Saint-Martin, avaient pris place le maire de la commune, M. Leblond, adjoint M. Leblond, maire, et les membres du conseil municipal. M. Mirebeau était accompagné de sa femme et de ses enfants.

Un superbe corbeau avait été déposé, au nom de ses admirateurs, sur le cercueil du regretté défunt.

Un cinquième, M. Breton, directeur d'école, représentant M. l'inspecteur primaire, a adressé au défunt les adieux des membres du corps enseignant.

M. Tranchant, prenant ensuite la parole, s'est exprimé en ces termes : « C'est en qualité d'adjoint au maire de Ceuville que je viens prendre parole au bord de ce cercueil trop prématurément ouvert.

« Je prie que le privilège qui m'incombe aujourd'hui m'est des plus pénibles car M. Mirebeau, notre sympathique secrétaire de Mairie, était pour moi un ami intime.

« La nouvelle de sa mort nous a d'autant plus douloureusement surpris que nous l'avions quitté plein de santé, gai, enjoué comme à l'ordinaire. « Les quelques jours seulement qui nous ont séparés ont été pour nous une véritable épreuve. « M. Mirebeau nous a laissé un excellent souvenir et nous nous sommes promis de nous revoir un jour.

« La mort inopinable vient aujourd'hui encore à nous frapper. « Un père cher de famille sans la force de l'âge, un père cher de ses enfants, une veuve et deux enfants, une épouse et deux enfants qui perdent en ce jour leur soutien et leur guide.

« M. Mirebeau nous a laissé un excellent souvenir et nous nous sommes promis de nous revoir un jour.

« M. Mirebeau nous a laissé un excellent souvenir et nous nous sommes promis de nous revoir un jour.

« M. Mirebeau nous a laissé un excellent souvenir et nous nous sommes promis de nous revoir un jour.

« M. Mirebeau nous a laissé un excellent souvenir et nous nous sommes promis de nous revoir un jour.

« M. Mirebeau nous a laissé un excellent souvenir et nous nous sommes promis de nous revoir un jour.

« M. Mirebeau nous a laissé un excellent souvenir et nous nous sommes promis de nous revoir un jour.

« M. Mirebeau nous a laissé un excellent souvenir et nous nous sommes promis de nous revoir un jour.

« M. Mirebeau nous a laissé un excellent souvenir et nous nous sommes promis de nous revoir un jour.

« M. Mirebeau nous a laissé un excellent souvenir et nous nous sommes promis de nous revoir un jour.

Le Service des Chemins de Fer

Le 1er NOV. MONTVILLIERS, BOLLEVILLE

Table of train schedules for Montvilliers and Bolleville, showing stations, departure times, and arrival times.

BEAUTE-DEUZEVILLE à LILLEBONNE et vice-versa

Table of train schedules for Beaute-Deuzeville and Lillebonne, showing stations, departure times, and arrival times.

STATIONS 1 2 3 4 2 3 1 2 3 4 2 3

ÉTAT CIVIL DU HAVRE NAISSANCES

Du 31 octobre. — GUSSAVE DELLE, rue Dauphine, 32 ; Marie-Louise DURON, rue Ernest-Renan, 93 ; Marie-LOUISE, rue de la République, 11 ; René BEAUGIER, rue Guillaume-le-Conquérant, 9 ; Maurice BAALY, rue Suffren, 44 ; Paul GODEFFROY, rue de Zola, 44 ; Marie-Thérèse HESSLI, rue de la République, 44 ; Paul-Henri HEDOUIN, rue de la République, 30 ; Jeanne CANART, rue Demidoff, 13 ; Anne-Marie DORÉ, boulevard François Ier, 71.

Le plus Grand Choix TISSANDIER 3, Bd de Strasbourg (tel. 95) VOITURES « 1951 » Bicyclettes « Tourist » 1951 entièrement équipées

PROMESSES DE MARIAGES GOUAOU (Aristide-François), marin, rue du Général-Faidherbe, 51 ; et ÉRON (Marie), ménagère, mêmes rue et numéro. HÉRYE Yves-Marie, journalier, rue du Général-Faidherbe, 21, et LÉLÉVRE (Gémme-Gabriele) journalière, mêmes rue et numéro. LÉLÉVRE (Jean-Albert), chauffeur, rue Fontenoy, 41, et SAINT-DENIS (Rachuel-Luce), repasseuse, mêmes rue et numéro.

DECES Du 31 octobre. — LETENDRE, mort-né (fémelle), rue de la République, 35 ; Paul-Henri ATEL, veuve TOURNIN, 76 ans, sans profession, rue Paul-Maistre, 20 ; Léonie DEVAUX, épouse VARLAN, 32 ans, sans profession, rue Bazan, 53 ; Marcel BEQUET, 39 ans, journaliste, rue d'Estimauville, 30 ; Madeleine LESLIEUX, 3 ans, rue de Normandie, 24 ; Geneviève GRANCHER, épouse GOUZEL, 61 ans, sans profession, rue Hélène, 44 ; ESTAGE, mort-né (fémelle), rue de la Bourse, 55.

Spécialité de Deuil A L'ORPHELINE, 13-15, rue Thiers Deuil complet en 12 heures Sur demande, une personne initiée au deuil porte à son tour le deuil. TELEPHONE 63

BIJOUX DEUIL LÉLÉU, 40, rue Voltaire, Tél. 14.04

Morts au Champ d'Honneur M. le docteur DUCASTEL, leur père ; M. l'abbé Jean DUCASTEL, 3er section d'infanterie, mort au champ d'honneur ; M. le docteur Guillaume DUCASTEL, médecin aide-major, hospital sans-Joseph, Dijon ; M. DUCASTEL ; M. Henri DUCASTEL, soldat au 7er régiment d'infanterie ; M. Charles DUCASTEL, caporal au 120er régiment d'infanterie ; M. Adrien DUCASTEL, soldat à la 3er section d'infanterie ; M. le docteur Gabriel DUCASTEL, leur père ; M. le docteur Louis PREVEL, médecin aide-major au 202er régiment d'infanterie ; M. le docteur Louis PREVEL, soldat au 202er régiment d'infanterie ; M. Marie PREVEL ; M. et Mme P. MILLE, leurs enfants et Petit-Fils. Leurs condamnés en prison ; Les familles DUCASTEL, MILLE, FAUREL, HULLARD, HENRIEUX et CAHIERE.

Monsieur André-Léon-Jules DUCASTEL Sargent au 329er régiment d'infanterie. tombé au champ d'honneur, le 14 septembre 1914, à Spagiolino (Marne), à l'âge de 30 ans Et de Monsieur Paul-François-Joseph DUCASTEL Soldat au 329er régiment d'infanterie. Docteur en droit.

tombé au champ d'honneur, le 30 septembre 1914, à Berry-au-Bac (Aisne), à l'âge de 29 ans. Et vous priant d'assister au service qui aura lieu le mardi 3 novembre, à neuf heures et demie du matin, en l'église de Montvilliers.

DE PROFUNDO ! Vu les circonstances actuelles il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation. Le présent avis en tenant lieu.

13 (2072)

Mort au Champ d'Honneur

M. Bernard BAUQUE sa veuve; M. Bernard BAUQUE, ses enfants; M. et M. LENAISTRE, ses beaux parents; Les Familles BAUQUE, OUF, BOUCHER, PEAN, LESTY, LENAISTRE, LESAGE, FERRY, MARAIS, AVEDEL, OLLIVIER, DUPARC, PORET, DE-MARIE, CRESSANT, la famille et les amis.

Mort au Champ d'Honneur

M. Henri MORIN, né DECULTOT et ses Enfants: Les Familles LEU, DURAND et MORIN, les Familles DECULTOT, VINCENT, TESSIER, DE LAUNAY, LEBRUN, MALETTES, BOURGEOIS, GUILY, WAZE, HERBUEL, LEVACHER, la famille et les amis.

Mort au Champ d'Honneur

M. et M. Louis MAUCOUDUIT, ses frères et ses sœurs; M. et M. COURARD et leurs Enfants; M. et M. Charles MAUCOUDUIT et leurs Enfants; M. et M. Ernest MAUCOUDUIT et leurs Enfants; M. et M. Gabriel MARCHEVAL.

M. et M. Louis MAUCOUDUIT

M. et M. Louis MAUCOUDUIT, ses frères et ses sœurs; M. et M. COURARD et leurs Enfants; M. et M. Charles MAUCOUDUIT et leurs Enfants; M. et M. Ernest MAUCOUDUIT et leurs Enfants; M. et M. Gabriel MARCHEVAL.

M. et M. Louis MAUCOUDUIT

M. et M. Louis MAUCOUDUIT, ses frères et ses sœurs; M. et M. COURARD et leurs Enfants; M. et M. Charles MAUCOUDUIT et leurs Enfants; M. et M. Ernest MAUCOUDUIT et leurs Enfants; M. et M. Gabriel MARCHEVAL.

M. et M. Louis MAUCOUDUIT

M. et M. Louis MAUCOUDUIT, ses frères et ses sœurs; M. et M. COURARD et leurs Enfants; M. et M. Charles MAUCOUDUIT et leurs Enfants; M. et M. Ernest MAUCOUDUIT et leurs Enfants; M. et M. Gabriel MARCHEVAL.

M. et M. Louis MAUCOUDUIT

M. et M. Louis MAUCOUDUIT, ses frères et ses sœurs; M. et M. COURARD et leurs Enfants; M. et M. Charles MAUCOUDUIT et leurs Enfants; M. et M. Ernest MAUCOUDUIT et leurs Enfants; M. et M. Gabriel MARCHEVAL.

GYMNASSE BOUQUETOT

Cours de Préparation Militaire Ajourés 1915, Classes 1916-1917

BAG A VAPEUR

Entre QUILLBEUF et PORT-JEROME Mois d'Octobre-Novembre

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR

Table with columns for destinations (HAVRE, HONFLEUR, TROUVILLE, CAEN) and dates (Novembre, Dimanche, Lundi, Mardi).

NOUVELLES MARITIMES

Le st. fr. Amiral-de-Kersaint, all. du Havre au Brésil et à la Plata, est rep. de Bordeaux le 30 oct. à 8 h.

ÉVÈNEMENTS DE MER

Table with columns for location (PLEINE MER, BASSE MER) and time (Lever du Soleil, P.L., D.Q., N.L., C.O., G.O.).

OUVERTURE DES PORTS DU HAVRE

Table with columns for destination (L'ANGLAIS, ANGOULEME, CHATELAIN, EUROPE, VAUBAN, BOCK) and time (Lever du Soleil, P.L., D.Q., N.L., C.O., G.O.).

Port du Havre

Table with columns for ship name (Navires Entrés, Navires Sortis) and origin/destination.

AVIS DIVERS

Les petites annonces AVIS DIVERS maximum six lignes sont tarifées 2 fr. 50 chacune.

ON DEMANDE De Bons Ouvriers GLOCHERS

Manufacture Havraise, 51, rue Emile-Rouff, Havre. (2910)

MAISON DE CAFÉS

en gros, demande pour travail de magasin, jeune homme, 17 à 18 ans, déjà un courant, ou ouvrier voltier.

ON DEMANDE Charretiers

connaissant la ville, munis de bonnes références. Prendre l'adresse au bureau du journal. (2912)

TRÈS BONNE CUISINIÈRE

Sérieuse, bonnes références, demande place dans maison bourgeoise. Prendre l'adresse au bureau du journal. (2912)

TORBINEURS et OUVRIERS pour le déchargement des Betteraves

sont demandés à la SUCRIÈRE de Fontaine-le-Dun. (2916)

ON DEMANDE à louer pour Noël Petite Maison

à pièces, mansarde, petit jardin, environs Havre, préférence Fricheuse. Écrire bureau journal A. A. 18. (2930)

DAME qui veut le Havre, cherche une grande pièce vide

deux petites pour déposer ses meubles. — Faire offre avec prix, A. G. N. bureau du journal. (2912)

ON DEMANDE à louer de suite pour ménage sans enfant

Petit logement meublé, composé de chambre à coucher, salle à manger et cuisine. Faire offres au bureau du journal aux initiales R. L. (2939)

ON DEMANDE au Nœud Honneur, une Bonne sachant faire la cuisine

de 25 à 30 ans, bons égarés, références exigées, et une Femme de Chambre très propre, de 30 à 35 ans. S'adresser chez M. BOUILLE, 34, rue des Bains. (2932)

ON DEMANDE un jeune Homme sachant aller à bicyclette

pour faire les courses et le nettoyage, nourri et non couché, 44, rue Thiers. (2932)

ON DEMANDE un JEUNE HOMME ou une JEUNE FILLE

Siéno Dactilo, connaissant un peu la Comptabilité. S'adresser au bureau du journal. (2952)

DAME demande à louer dans bon quartier

Chambre et cuisine meublées, avec eau et gaz, de préférence 1er étage. — Écrire bureau du journal avec prix et conditions, aux initiales K. L. N. 43. (2942)

AUTO A VENDRE

10 HP, bonne marque, état de neuf, neu roulé. Convient à militaire ou peut être transformée en camion de livraison. — Prendre l'adresse au bureau du journal. (2972)

LA PERSONNE qui est venue chez M. Legrand

18 bis, rue de Valenciennes, donner des nouvelles de M. PROCHOT, prisonnier de Mauter, est prié de bien vouloir se faire connaître à l'adresse ci-dessus. (2942)

DEMOISELLE anglaise donnerait des Leçons ou promenerait enfants

Charles-Lesueur, 2, à Sainte-Adresse. (2932)

DENTIERS BIEN FAITS par M. MOTET, DENTISTE

52, rue de la Bourse, 17, rue Marie-Thérèse. Récolte les DENTIERS CASSÉS ou mal faits ailleurs. Réparations en 2 heures et Dentiers haut et bas livrés en 5 heures.

Entrepôt de Sels et Savons, Vinaigres, Huiles, Beurre et Morues

LÉON PERSAC 65-70, rue du Lycée (Téléphone 461) A VENDRE Fûts vides d'Huile d'Olive de Nice. (2935)

JARDIN D'ENFANTS

4, rue de la Paix Diplôme de l'École Française. — Méthode des Jardins d'Enfants de Bruxelles. Les Enfants sont reçus à partir de 3 ans. Prix: 12 fr. par mois. (2911)

SONS -- PRODUITS MÉLASSÉS

Recoups, Avoines, Tourteaux, Maïs, etc. SPÉCIALITÉS POUR VOLAILLES (Ponte et Engraissement) E.-G. Mouquet 15, rue Bougainville LE HAVRE (2934)

TAILLEUR POUR DAMES

Costumes et Manteaux EXCLUSIVEMENT TAILLEURS Otto HEMLIN de Nationalité Suédoise 44, rue Bernardin-de-St-Pierre 11.18.25 (2986)

POMMES A CIDRE & CIDRES de la Vallée d'Auge (1er cru)

Ancien-Maison L. Buchard Paul Buchard, successeur 5, rue d'Étretat, 5 M. L. Buchard, prend également les commandes 114, rue J.-J.-Rousseau. D (2937)

LE LOUVRE DENTAIRE est transféré

31, RUE DE METZ DENTISTES livrables le jour même Réparations en 3 heures Le Docteur WILLEMIN opère lui-même Extractions gratuites pour les Militaires (M.V.D. 1453)

RETARD

Suppression des Époques Retour infatigable aux Angles Par l'EXERCICISSEUR DES DAMES - Prix: 2 fr. P. GUILLOUET, 61, r. Normandie (Rd-Point), Havre D (2947)

M. SAUFFISSEAU

Sage-Femme de 1re Classe 20, RUE DE TOUL, 20 Prend pensionnaire à toute époque de grossesse Se charge d'enfant. Soigne maladie des dames Consulte tous les jours de 10 à 4 heures. D (2389)

PRÊTS & ACHAT

OBLIGATIONS Ville de Paris, Crédit Foncier et VALEURS ÉTRANGÈRES S'adresser Office Industriel, 60, rue de Saint-Quentin, de 2 à 5 heures. Le dimanche de 10 heures à midi. (2969)

Henri TESTART FUTAILLES EN GROS

88, Cours de la République, 88 A VENDRE dans de bonnes conditions Meubles Pains à Huile, Pipes à Alcool, Armagnac. Prix sur Place ou livrer à domicile. D-717 (2958)

CONSOMMATEURS

Rejetez les SAVONS moins ordinaires POUR EMPLOYER LE SAVON MOU DIAPHANE parce qu'il est réellement économique La marque le "PETIT CHATEAU" Représentant A. LECANU, au Havre 88, rue Jules-Lecense, 88 (2971)

POMMES A CIDRE

S'adresser à M. Baridor, 20, cours de la République. (2972)

SOCIÉTÉ LE DUC & PRESSET

comprenant deux Pharmacies et un Laboratoire: LA GRANDE PHARMACIE DES HALLES-CENTRALES 56, rue Voltaire - R. Le Duc, pharmacien

LA PHARMACIE PRINCIPALE

29, place de l'Hôtel-de-Ville et rue Jules-Lecense, 9 L. Presset, pharmacien

Le Laboratoire principal d'Analyses

6, rue Bernardin-de-Saint-Pierre Ces deux Pharmacies, faisant en commun leurs achats et fabriquant ensemble leurs produits au LABORATOIRE PRINCIPAL, sont à même de délivrer dans les meilleures conditions de PURETÉ et de BON MARCHÉ tous les Médicaments.

La Pharmacie Principale ouvrira le 16 Novembre

Malgré la Hausse des matières premières et de nombreux produits chimiques, la PHARMACIE PRINCIPALE ne fera subir aucune augmentation aux médicaments, en raison de la situation actuelle et dans l'intérêt des Malades. LES ORDONNANCES SERONT EXÉCUTÉES PAR DES PHARMACIENS DIPLOMÉS

BICYCLETTE VOLÉE

Les personnes qui pourraient fournir des renseignements permettant de retrouver une bicyclette fraim neuve, marque Peugeot, volée jeudi soir, à 7 h. 1/2, 53, rue du Champ-de-Foire, sont priées d'écrire J. S. bureau du journal. — Il y aura récompense. (2938)

POMMES A CIDRE 1er cru de la Vallée d'Auge

Prix très avantageux. — Livraison de suite et jusqu'à fin novembre S'adresser à Robert DUBOIS, 106, rue Gambetta, à Sainville. (2932)

A VENDRE COMPTOIR ÉTAÏN

2 m. 48 long, largeur 65, deux bacs cuivre rouge avec égouttoirs. — Prendre l'adresse au bureau du journal. (2932)

ALOUEZ DE SUITE PAVILLON NEUVE

composé de 11 pièces, avec jardin, situé à SAINT-ADRESSE, avec eau, électricité, chauffage central, serre, banderole, lingerie. — S'adresser le matin, 16, rue Michel-Yvon. (1968)

MAISON DE MAÎTRE A LOUER

à Bolbec, très grande, boisée, jardin, Convient à une famille aisée, ayant cheval ou auto, ou bien pour commerce social. Loyer peu élevé. — S'adresser à M. LEBORGNE, rue Thiers, à Bolbec. JD—19 (2932)

CABINET A. VILLEBROD

Régisseur de Biens 2, place des Halles-Centrales LE HAVRE BONNES OCCASIONS A profiter de suite, avec grandes facilités de paiements: PAVILLON neuf, aux Ormeaux, cinq belles pièces, Jardin, Jolie vue sur la ville et le rade Tout à l'égoût. Magnifique cave, Eau, gaz, électricité. Libre. Prix: 14,000 fr. + doublets. PAVILLON quartier Saint-Vincent-de-Paul, 10 pièces. Six belles pièces. Beau jardin. Libre à Pâques. — Prix: 10,000 fr. PETIT PAVILLON en ville, dans une belle rue, eau et gaz. Libre. — Prix: 6,000 fr., moitié comptant. JOLIS PAVILLONS à vendre à Sainville, Bolbec, Sainte-Adresse, Gravelle M. A. VILLEBROD à l'honneur d'informer ses clients que son Cabinet restera ouvert tous les jours, de 9 heures à midi, et le soir de 14 heures à 19 heures; le dimanche, de 9 heures à 11 heures du matin.

A Vendre pour Cause de Départ BONNE MAISON

deux bons occasions à Bolbec, revenu 1,400 fr. Prix 3,000 fr., moitié comptant. Il y aura grande augmentation et sera. — Pour renseignements, s'adresser à M. A. VILLEBROD régisseur de biens, 2, place des Halles-Centrales, Le Havre. (2930)

OCCASIONS PAVILLON

rue Tichaut, 6 pièces, très belle situation au Libré. Prix 15,000 fr., moitié comptant. — Libre de suite. S'adresser au même Cabinet. (2930)

Cabinet de M. E. LONGUET

19, rue Diderot, Le Havre A LOUER de suite PAVILLON meublé, 6 pièces, gaz et eau. Quartier tranquille. Prix modéré. Pour Noël prochain: PAVILLON de 6 pièces avec jardin de 800 mètres, à Sainte-Adresse. Prix modéré. Pour prendre jouissance immédiatement APPARTEMENT de 3 pièces au 2e étage. Prix modéré. CAPITAUX à placer sur hypothèques depuis 4 25 0/0. Achat de valeurs françaises et étrangères. Fonds de suite. Célérité. Discretion Successions. Renseignements gratuits. 1er étage, 10, rue Diderot, Le Havre. 1.5.7.11.14n (2963)

VENTNOR, Isle of Wight (Angleterre)

A LOUER meublé, MAISON confortable: salon, salle à manger, cinq chambres, suite de bain, Grand jardin. Très belle vue sur la mer. Exposition Midi, 400 fr. par semaine. Écrire: F. BEACH, 1, South Grève Terrace, Ventnor. (2932)

A LOUER présentement PAVILLON

quartier de l'Hôtel de Ville; huit pièces, jardin et dépendances. Écrire au bureau du journal, S. V. G. (2934)

Étude de M. BARRIER, notaire à Fausville. A LOUER Pavillon confortable, à 600 Rouen. Chauffage central. Jardin potager. S'adresser au notaire. 30.1.15 (2939)

Vu par nous, maire de la Ville du Havre, pour la légalisation de la signature O. RANDOLET, apposee et-coalre

MALADIES DE LA FEMME LE RETOUR D'ÂGE

Toutes les femmes connaissent les dangers que les menacent à l'époque du RETOUR D'ÂGE. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'éboulement et de suffocation qui étend la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulièrement ou trop abondamment, et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la JOUVENCE de l'Abbé SOURY.

Ne pas cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de quarante ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la JOUVENCE de l'Abbé SOURY à des intervalles réguliers, si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc. ce qui est plus encore, la mort subite. Quelle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus sensibles et donnera les maladies les plus pénibles: Tumeurs, Cancères, Migraines, Épilepsie, Maux d'estomac, d'intestins, des Nerfs, etc., etc.

ÉTUDE DE M. Edouard MÉTRAL

Ancien Notaire, Ancien Gr. filer au Havre RÉGISSEUR DE BIENS HAVER - 5, rue Edouard-Larue, 6 - HAVRE Choisir important de Mémoires de Rapport, Pavillons, Fermes, Terres à bâtir, Fonds de Commerce, Achat de Nues Propriétés et Usufruits, Prêts hypothécaires, Rédaction de Testaments et tous Actes sous seings privés, Règlement de Successions, Pratiques, Consultations gratuites.

A VENDRE: PROPRIÉTÉ AU HAVRE

au bord de la mer, composée de pavillon et jardin, vas splendide. Valeur réelle 30,000 fr. Prix à débattre, peu de comptant.

TRÈS BEAU PAVILLON sur la Côte

avec chauffage central, jardin de 1,800 mètres, enclos de murs. Prix 20,000 fr., avec 10,000 fr. comptant seulement.

MAISON DE RAPPORT neuve, rev. net 15,000 fr., sur 5,000 fr. comptant, toutes facilités pour le surplus.

En raison des circonstances et pour faciliter les transactions, la Commission de vente est fixée à un pour cent seulement.

A LOUER APPARTEMENT MEUBLÉ

de 4 pièces, dans maison moderne au centre de la ville: 450 fr. par mois. BEL APPARTEMENT de 6 pièces, 22, rue de la République, au 2e étage: 750 fr. par an. MANSARDE à louer, avec électricité, maison moderne, 18 fr. par mois.

L'étude demande des courtiers sérieux auxquels il serait accordé une remise de 50 0/0. S'adresser à l'Étude, de 10 à 11 heures et de 14 à 16 heures. (2915)

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES M. Métral ancien notaire, négociateur et immobilier, 6, rue Edouard-Larue, se tient gratuitement à la disposition de MM. les Propriétaires qui désirent vendre. En raison des circonstances, et en cas de vente seulement, il ne leur demandera qu'une commission très faible. L'étude est ouverte de 10 heures à 11 heures et de 2 heures à 4 heures.

HAVRE Imprimerie du Journal Le Havre 33, rue Fontenelle. Administrateur-Délégué-Gérant: O. RANDOLET